

Monuments anciens trouvés en Suisse : l'archaïsme capillaire des dames romaines

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge =
Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **13 (1911)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-158904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALBERTUMSKUNDE INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

HERAUSGEGEBEN VON DER DIREKTION DES
SCHWEIZERISCHEN LANDESMUSEUMS IN ZÜRICH
NEUE FOLGE □ XIII. BAND □ 1911 □ 3. HEFT

Monuments anciens trouvés en Suisse. ¹⁾

Par *W. Deonna.*

L'archaïsme capillaire des dames romaines.

Le musée d'Art et d'Histoire à Genève possède une tête de femme qui provient de Martigny et que les caractères de style font dater du I^{er} siècle de notre ère ²⁾ (Planche XI). Est-ce un portrait? Il faudrait penser, à voir ce visage régulier, ce profil pur, que l'artiste n'a pas voulu copier fidèlement les caractères individuels de son modèle, mais a voulu l'idéaliser, lui prêter la beauté un peu froide qui convient à une divinité, comme l'a fait l'auteur de la Héra Ludovisi (si l'on admet l'hypothèse contestée que cette tête est le portrait idéalisé d'une dame romaine du temps de Claude ³⁾). Serait-ce plutôt une déesse? Les grosses boucles qui tombent de chaque côté du visage sont un détail distinctif de certaines têtes d'Isis ⁴⁾, mais on les voit aussi sur une tête d'Apollon de Naples, froide copie romaine d'un original du V^e siècle, où elles accompagnent les mêmes frisures régulières du front que celles de la tête de Genève ⁵⁾. En l'absence d'indices plus probants, on peut hésiter, et je n'éprouve pas le moindre scrupule à laisser dans l'anonymat cette oeuvre taillée par le ciseau d'un maître fort habile.

La coiffure qui surmonte ce visage impassible est curieusement agencée. Tout autour du front, deux rangs de grosses boucles s'étagent, — on dirait des petits tuyaux accolés, — et forment d'une tempe à l'autre une auréole demi-

¹⁾ Cf. *Indicateur*, 1909, p. 220, 282; 1910, p. 7.

²⁾ Inv. n^o 2816. Haut. 0,18. Marbre de Carrare. La provenance n'est attestée que par le dire du vendeur. J'en ai donné une brève description et une reproduction dans la revue genevoise d'art *Nos Anciens et leurs oeuvres*, 1909, I, p. 21 sq. pl.

³⁾ Reinach, *Recueil de Têtes*, p. 151—152; sur la chevelure, Six, *Mitt. d. röm. Instit.*, 1895, p. 189—90.

⁴⁾ Reinach, *op. l.*, p. 220, pl. 270, 271, 273.

⁵⁾ *ibid.*, p. 14, pl. 22.

circulaire que limite, par derrière, le diadème, et, sur les côtés, les boucles verticales déjà notées. Le crâne est creusé de sillons incurvés qui veulent rendre les ondulations de la chevelure, et de la nuque partent en sens inverse deux tresses qui viennent se rejoindre au sommet de la tête, derrière le diadème. Une telle coiffure n'est pas exempte de recherche, mais elle est de bon goût, et le contraste entre la partie antérieure, ornée de boucles, et le revers strié et natté, est d'un heureux effet.

Les coiffures que portent les dames romaines, depuis la fin de la république jusqu'à la fin de l'empire, affectent des formes très variées; les unes sont sobres, les autres au contraire sont d'une complication ridicule: il serait plus facile, disait Ovide, de compter les feuilles d'un chêne ou les abeilles de l'Hybla, que les modes capillaires inventées chaque jour¹⁾. Leur étude est des plus instructive. Parce qu'elles furent passagères, elles offrent souvent un critérium très sûr pour déterminer la date d'un monument; par leur laborieuse construction ou par leur sobriété, elles attestent le luxe des moeurs ou leur simplicité relative. Mais leur examen permet aussi de formuler quelques idées d'une valeur plus générale, et de trouver en elles l'application de certains principes directeurs de l'art. C'est à ce point de vue que la tête de Martigny m'intéresse, qu'elle soit déesse ou mortelle.

Cette *double tresse*, qui, s'enroule autour du crâne, est portée aujourd'hui encore par les paysannes de certaines contrées; je l'ai vue en Suisse et en Grèce, et nul doute qu'on saurait la retrouver ailleurs encore. Mais, sans quitter l'antiquité et le domaine de l'art figuré, on en rencontre des exemples bien avant l'époque romaine, dans la Grèce du commencement du V^e siècle, et il suffit de citer „l'éphèbe blond“ de l'Acropole, un fragment de tête masculine de même provenance²⁾, les frontons d'Egine³⁾, ou les vases peints de ce temps⁴⁾. L'auteur des plaques de terre cuite de Porcigliano, à la Glyptothèque de Munich⁵⁾, qui a imité un modèle archaïque du V^e siècle, a donné ces mêmes tresses à Poseidon et à Apollon. Les Caryatides de l'Erechtheion⁶⁾, un peu plus tard, témoignent que cette mode n'était pas seulement masculine; il semble qu'elle ait été aimée au IV^e siècle; l'une des Muses de Mantinée la porte, ainsi que divers personnages de reliefs néo-attiques⁷⁾.

Sur le front de la tête de Martigny, ce sont des boucles compassées. Elles répètent ces boucles „en coquille de limaçon, en coquille d'escargot“⁸⁾, nées

¹⁾ Sur les coiffures des dames romaines, cf. en dernier lieu, Lady Evans, *Hairdressing of roman ladies as illustrated on coins*, Numismatic Chronicle, 1906, p. 37 sq.

²⁾ Lechat, *Sculpture attique*, p. 362 sq.; *Athenische Mitt.*, XV, p. 2, 27, note.

³⁾ Furtwaengler, *Beschreibung*, p. 115.

⁴⁾ *Jahrbuch der k. deutschen arch. Instituts*, 1890, p. 257 sq. etc.

⁵⁾ *Hundert Tafeln*, pl. 17; *Beschreibung*, p. 71, n^o 62, 65.

⁶⁾ Lechat, *op. l.*, p. 494, fig. 467.

⁷⁾ *Wiener Jahreshfte*, 6, p. 90, note 13, référ.

⁸⁾ *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1893, p. 300; Lechat, *op. l.*, p. 299.

sans doute dans le modèle en terre d'où elles passèrent dans le bronze et par lui dans le marbre ¹⁾, que l'art grec, à partir de 500 environ ²⁾, aima à disposer sur le front de ses statues. Le procédé a survécu à l'archaïsme; les têtes d'Artémise au Mausolée, de Priène, les terres cuites de Myrina ³⁾, les hermès traditionnels ⁴⁾, le perpétuent au IV^e siècle et jusqu'en pleine époque gréco-romaine ⁵⁾. La tête de Martigny confirme qu'il eut des imitateurs dans l'art romain ⁶⁾.

Mais ne pourrions-nous trouver quelque monument archaïque où les deux détails que nous avons examinés isolément, tresses et coquilles d'escargots, soient réunis comme sur le marbre de Genève? Sur les plaques de terre cuite de Munich, si Poseidon porte sur le front les cheveux rabattus en mèche ondulées, comme l'Apollon Choiseul-Gouffier, en revanche le front d'Apollon se couvre de plusieurs rangées de boucles symétriques, derrière

lesquelles la double tresse vient rejoindre ses extrémités (fig. 1, 1). N'était le petit catogan qui pend sur la nuque, il n'y aurait aucune différence avec la coiffure de la tête de Martigny (fig. 1, 2). L'artiste de l'époque augustéenne auquel sont dues ces plaques décoratives a sans nul doute copié un modèle grec de la première moitié du V^e siècle, en l'accommodant au goût de son temps. Devons-nous croire que

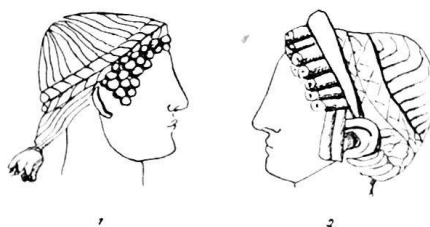


Fig. 1.

le sculpteur de la tête féminine a agi de même, et attribuer au prototype grec le caractère idéal de cette physionomie comme l'arrangement de sa chevelure? Celà n'aurait rien d'impossible; mais, d'autre part, ne nous hâtons pas de porter un jugement définitif, et demandons-nous si ces chevelures de type archaïque ne sont portées à l'époque romaine que par des têtes imitées d'œuvres plus anciennes.

Au Musée de l'Acropole d'Athènes, la „Coré aux bottes rouges“ ⁷⁾ diffère de ses compagnes autant par sa coiffure que par sa taille de nabote,

¹⁾ *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1892, p. 450 sq.; Deonna, *Les statues de terre cuite dans l'antiquité*, p. 33 sq.

²⁾ Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, p. 344 (un des premiers essais de ce procédé).

³⁾ Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, pl. XV, XXII, XXVIII.

⁴⁾ *Athenische Mitteilungen*, XXIX, p. 211.

⁵⁾ M. Hauser a étudié en détail cette partie de la coiffure, qu'il met en rapport avec le croblyos, *Wiener Jahreshfte*, 1906, IX, p. 75 sq. Sa thèse, fortement combattue, l'a été tout récemment encore par Bremer, *Die Haartracht des Mannes in der arch. griech. Zeit*, 1911. Cette étude sur la coiffure archaïque complète le travail de Hoffmann, *Untersuchungen über die Darstellung des Haares in der arch. griech. Kunst*. Cf. encore, Deonna, *Les Apollons archaïques*, p. 100 sq.

⁶⁾ Reinach, *Recueil de Têtes*, p. 14. Cf. relief d'umbo de Carnuntum, *Wiener Jahreshfte*, 6, pl. IV.

⁷⁾ Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, p. 157, fig. 11; id., *Sculpture attique*, p. 232.

son air rustique et niais: sur son front s'élève un lourd *entassement de boucles*, qui donnent l'impression d'un turban, d'une coiffure postiche (fig. 2, 1). Près d'un siècle plus tard, certaines terres cuites du V^e siècle portent aussi cette haute chevelure composée de boucles étagées comme les alvéoles d'une ruche ¹⁾ (fig. 2, 2). Mais, après plusieurs siècles encore, Julie, fille de Titus, mettait à la mode ce même bourrelet frisé, énorme et disgracieux, qui surhausse ridiculement le front ²⁾, et à propos duquel on a remarqué avec beaucoup de justesse que c'est la réapparition de la coiffure portée par la Koré du VI^e siècle ³⁾ (fig. 2, 3). Comment s'étonner qu'on ait reconnu un portrait de Julie dans une de ces terres cuites grecques coiffées de la sorte, dont seule la tête subsistait ? ⁴⁾

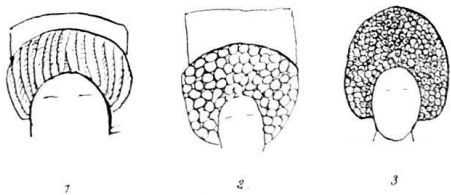


Fig: 2.

Quand on renonça, vers la fin du VI^e siècle, à l'usage d'avoir les cheveux largement répandus sur les épaules, on les réunit parfois en un *catogan* que portaient aussi bien les hommes que les femmes ⁵⁾, et dont l'éphèbe de Piombino, la tête de bronze de Cythère, sont des exemples connus. Exceptionnelle (encore aux débuts ⁶⁾), cette mode se répandit de plus en plus, en même temps que prévalut l'emploi des chevelures plus courtes et plus simples (fig. 3, 1).

Mais la voici qui apparaît de nouveau à l'époque d'Auguste (fig. 3, 2). Vers l'an 22, Livie abandonne la tresse enroulée sur le crâne, qu'elle portait jusqu'alors, pour le catogan qui, exigeant moins de cheveux, convenait mieux à l'impératrice vieillie ⁷⁾. Les têtes qui datent de cette époque sont souvent ainsi coiffées ⁸⁾, et l'on en verra au Musée de Neuchâtel, un exemple que je reproduis ici (fig. 4).

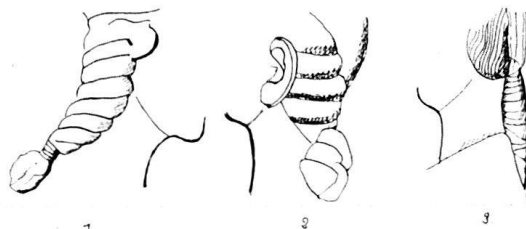


Fig. 3.

La *tresse* qui allait de la nuque sur le crâne, portée par Livie, et en usage à l'époque du passage de la république à l'empire ⁹⁾, n'était, elle aussi,

¹⁾ Ex. Winter, *Die Typen der figürlichen Terracotten*, I, p. 65, 5.

²⁾ Strong, *Roman Sculpture*, p. 366 sq.

³⁾ Lechat, *Revue des Études grecques*, 1896, p. 464.

⁴⁾ *Rev. arch.*, 1897, II, p. 336; rectification de Perdrizet, *ibid.*, 1898, I, p. 137.

M. Hauser dérive cette chevelure flavienne du *tettix* archaïque, devenu simple ornement, *Wiener Jahreshfte*, 9, 1906, p. 123, 129.

⁵⁾ Sur cette coiffure, *Jahrbuch des kais. deutschen arch. Instituts*, 1896, p. 288 sq; Deonna *Les Apollons archaïques*, p. 117.

⁶⁾ Lechat, *Au Musée*, p. 381; *Sculpture attique*, p. 395.

⁷⁾ *Röm. Mitt.*, 1887, p. 8; 1905, p. 135.

⁸⁾ Deonna, *Les statues de terre cuite dans l'antiquité*, p. 220, ex.

⁹⁾ *Monumenti antichi*, VI, p. 75, note 3; I, p. 574 sq.; *Röm. Mitt.*, 1887, p. 7.

qu'une mode grecque bien plus ancienne. Au V^e siècle peut-être, mais en tout cas au IV^e siècle¹⁾ et surtout à l'époque hellénistique²⁾, on aimait à la donner aux enfants, aux Eros, aux Pans juvéniles.

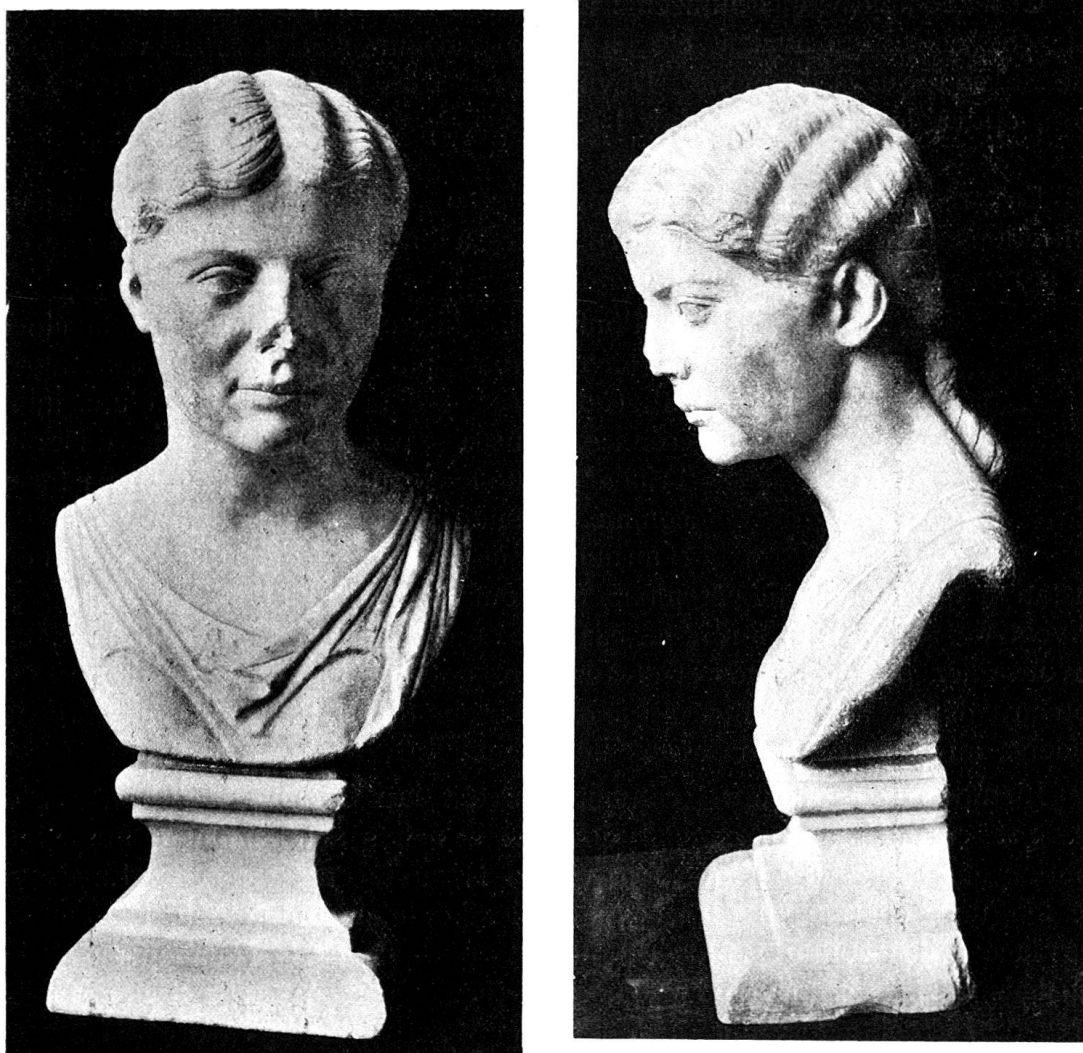


Fig. 4. Tête de femme romaine. Musée de Neuchâtel.

La chevelure masculine, plus simple, se prêtait à moins de variantes que celle de la femme. Remarquons toutefois que les *cheveux courts*, nettement coupés sur le front suivant une ligne droite, que portent dans la première moitié du V^e siècle le Phérécyde de Madrid (fig. 5, 1), la tête Zabouroff,

¹⁾ *Monuments Piot*, XIII, 1906, p. 146-47.

²⁾ Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. Coma, p. 1358, fig. 18; Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 342; *Bulletin de Correspondence hellénique*, 1906, p. 620; *Wiener Jahreshfte*, 1906, 9, p. 125-26.

comme divers vases en forme de nègres¹⁾, se voient de nouveau, et représentés par les artistes de semblable façon, sur les têtes des Romains de la République²⁾ et du III^e siècle de l'Empire³⁾ (fig. 5, 2).

Ces exemples nous suffisent : à l'époque romaine, certains arrangements de la chevelure, qui avaient été en usage plusieurs siècles auparavant, furent donc de nouveau à la mode. Devons-nous nous contenter de cette constatation, ou voulons-nous chercher les causes de cette ressemblance ?

En présence de deux formes analogues, on peut avoir recours à plusieurs explications. On peut tout d'abord croire à une *filiation* qui s'est exercée soit par *survivance*, soit par *imitation*.



Fig. 5.

Pour nous limiter à l'histoire de la mode, ne savons-nous pas que la robe longue du citharède grec est la continuation d'une mode crétoise, illustrée par le sarcophage d'Haghia Triada⁴⁾ ? que le costume ionien tout entier forme comme la suite naturelle du costume égéen⁵⁾ ?

Pourquoi nous en étonnerions-nous, quand nous constatons que nombre de vêtements d'aujourd'hui, surtout dans les campagnes, dérivent de formes qui furent en usage bien des siècles auparavant⁶⁾ ? Nous pouvons aller plus loin encore, et admettre que plusieurs éléments du costume populaire de certaines contrées modernes remontent, par l'intermédiaire des Minoens, au costume de l'Europe néolithique⁷⁾.

L'étude de la coiffure conduit souvent aux mêmes résultats, et l'on voit que certains arrangements qui furent usités à un moment donné, se maintinrent encore sporadiquement quand la mode en fut passée. La chevelure longue, générale au VI^e siècle pour les hommes comme pour les femmes, fait place à des coiffures plus simples et courtes, dès le commencement du V^e, mais on la conserve pour quelques types de dieux, tel Apollon, et les Corés de l'Erechtheion, qui rappellent par d'autres traits encore le souvenir de leurs ancêtres du VI^e siècle, continuent exactement la mode de coiffure habituelle aux Corés ioniennes⁸⁾. Les bandeaux en rondelles qui couvrent

¹⁾ *Wiener-Jahreshefte*, 1906, p. 322, fig.; *Monuments Piot*, IX, 1902, pl. XII.

²⁾ Saglio-Pottier, s. v. Coma, p. 1365.

³⁾ Strong, *op. l.*, p. 378; *Münchener Jahrbuch der bild. Kunst*, 1907, I, p. 13; *Nos anciens et leurs œuvres*, 1909, I, p. 26.

⁴⁾ Savignoni, *Ausonia*, 1907, p. 16 sq.; Pottier, *Le problème de l'art dorien*, p. 40.

⁵⁾ Pottier, *op. l.*, p. 39.

⁶⁾ Regnault, L'évolution du costume, *Bulletin et Mémoires de la Société Anthropologique de Paris*, 1900; cf. *Anthropologie*, 1901, p. 744; Deonna, *Les toilettes modernes de la Crète minoenne*, p. 29.

⁷⁾ Deonna, *op. cit.*, p. 30; Reinach, *Rev. arch.*, 1911, I, p. 465.

⁸⁾ Lechat, *Sculpture attique*, p. 493.

les tempes des statues féminines de l'Acropole, au VI^e siècle, sont encore portés par un masque de style sévère¹⁾).

Rappellerons-nous que la peinture corporelle des primitifs, celle qui barbouilla en Grèce les idoles énéolithiques des Cyclades²⁾, se maintient dans les civilisations mycénienne³⁾ et homérique⁴⁾; qu'elle trouve plus tard son application dans les terres cuites archaïques de Béotie⁵⁾, sur un lécythe protocorinthien à tête plastique⁶⁾, sur les masques de Sparte⁷⁾? que les joues féminines, sur certains vases ioniens, sont marbrées de mouches, de pastilles rouges⁸⁾, et que, sur un vase de Munich, des femmes thraces ont bras et jambes couverts de dessins variés⁹⁾? Sur une mosaïque de Sousse, une mouche est posée sur le front de Dionysos, de Niké et d'une Bacchante¹⁰⁾, et sur une autre mosaïque chrétienne d'Afrique, une barre horizontale sillonne le front d'un enfant¹¹⁾).

Mais à quoi bon poursuivre? Il faudrait descendre jusqu'à nos jours, et montrer, comme on l'a fait, que certaines modes primitives de parure ou d'habillement ne se sont pas seulement conservées chez les peuples peu civilisés¹²⁾, mais encore dans les classes raffinées de la société¹³⁾.

Prenons garde. Si le principe de la survivance peut s'appliquer à bien des cas, on ne saurait tout expliquer par lui, sans commettre des erreurs. Le modeleur a donné aux corps des grossières idoles trouvées en Béotie l'apparence évasée d'une cloche: serait-ce, comme l'ont cru MM. Holleaux et Pottier¹⁴⁾, „une caricature dégénérée des robes à volants de l'âge crétois“? une de ces nombreuses survivances qui unissent la Grèce hellénique à la Grèce préhellénique? Je ne le crois pas, et j'ai montré ailleurs¹⁵⁾ qu'il s'agit plutôt d'une forme instinctive que prend le corps humain dans l'art primitif. Les habits recouverts de rondelles, qu'on remarque sur les amphores

¹⁾ *Arch. Anzeiger*, 1891, p. 166, fig. 10.

²⁾ Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, p. 68.

³⁾ Tête de chaux de Mycènes.

⁴⁾ Helbig, *Épopée homérique*, p. 324.

⁵⁾ *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1890, p. 210, 215; *Wiener Jahreshfte*, 6, p. 114, fig. 59.

⁶⁾ *Mélanges Perrot*, p. 269 sq.

⁷⁾ *Annual of the Brit. School at Athens*, XII, 1905, p. 326

⁸⁾ *Ath. Mitt.*, XXV, p. 50 (fig. 10), 52, 54 (fig. 13); XXXI, p. 198 (fig. 2-3).

⁹⁾ Wolters, *Hermes*, 1903, p. 265; *Rev. des Et. grecques*, 1905, p. 124.

¹⁰⁾ *Rev. arch.*, 1897, II, p. 20, note 1.

¹¹⁾ *Monuments Piot*, XIII, 1906, p. 216.

¹²⁾ Berthelon, *Origines néolithiques et mycénienes du tatouage des indigènes de l'Afrique*, cf. *Anthropologie*, 1905, p. 81.

¹³⁾ Pottier, *Les origines populaires de l'art*, Comptes rendus de l'Académie, 1907, p. 752 sq.; *Anthropologie*, 1907, p. 712 sq.; *Gazette des Beaux-Arts*, 1907, 38, p. 441 sq.

¹⁴⁾ Pottier, *Le problème de l'art dorien*, p. 38.

¹⁵⁾ *Rev. des Etudes grecques*, 1910, p. 394-95; *Les toilettes modernes de la Crète mino-renne*, p. 19.

béotiennes à reliefs de l'époque archaïque, dérivent, croit-on, des habits mycéniens, et rappellent ces rondelles d'or qu'on a ramassées à profusion dans les tombes de Mycènes¹⁾; cette croyance n'est-elle pas ébranlée, maintenant que nous connaissons mieux la destination de ces minces feuilles d'or, qui décoraient les cercueils, et non les habits²⁾?

A côté des influences par survivances, de ces transmissions régulières, il y a des influences par *imitation* de formes oubliées pendant longtemps. A des périodes déterminées de l'évolution, et surtout aux époques de maturité des civilisations, on se plaît à remonter le cours du temps, à imiter des traits de mœurs, des modes, des formes plastiques tombées en désuétude. Il en fut ainsi à l'époque hellénistique, où l'on s'éprit pour les œuvres de l'art classique, et même pour la saveur un peu âpre des archaïques, et où se développa la tendance archaïsante et néo-attique; à Rome, où, avec Pausanias, puis au temps d'Hadrien, on copia servilement les modèles anciens; au XVIII^e siècle, où l'on revint à l'antique, et où les „Penseurs“, de David voulurent remonter plus haut même que Phidias³⁾; au XIX^e siècle, où les Nazaréens allemands de Rome, les Préraphaélites, les néo-grecs, continuèrent cette tendance; et aujourd'hui même, l'art ne cherche-t-il pas à imiter parfois la rudesse et la grossièreté des primitifs⁴⁾? C'est à ces retours conscients, — il ne faudrait pas les confondre avec les régressions inconscientes des arts en décadence, dont l'incapacité technique retrouve les conventions primitives — que l'on peut attribuer la réapparition de bien des formes oubliées.

Ces coiffures romaines qui rappellent des modes antérieures de plusieurs siècles sont-elles dues à un de ces retours conscients? Il semble qu'à l'époque d'Hadrien, on ait imité volontairement ces arrangements capillaires archaïques⁵⁾. Au Musée de Bologne, le catogan d'un portrait féminin témoigne, vers la fin de l'empire, d'un retour vers les coiffures qui furent en usage au I^{er} siècle, d'un désir d'imiter les modes du temps glorieux d'Auguste⁶⁾. Il faut donc faire la part de l'imitation, et je croirais volontiers que les „coquilles d'escargot“, rigides, compassées, ont dues êtres empruntées à quelque prototype archaïque.

Toutefois, après nous être gardés de l'écueil des survivances, n'allons pas commettre une autre erreur, et retrouver partout des imitations. Les formes que peut créer l'esprit humain ne sont pas en nombre infini, et elles

¹⁾ *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1898, p. 470; Pottier, *op. l.*, p. 39.

²⁾ Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, I, p. 243, référ.

³⁾ Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'antique*.

⁴⁾ Clutton-Brock, The „primitive“ tendency in modern art, *Burlington Magazine*, 1911, p. 226 sq.

⁵⁾ Lucas, *Röm. Mitt.*, 1901, p. 252 et note 1.

⁶⁾ *Rev. arch.*, 1911, II, p. 173.

peuvent se répéter sans qu'il soit nécessaire de supposer une filiation entre la première et la dernière apparition. A côté des similitudes par filiation (survivance ou imitation), notons donc les *similitudes spontanées*.¹⁾ Elles sont fréquentes, surtout aux débuts de l'art, et j'en ai donné de nombreux exemples ailleurs¹⁾ ; mais elles existent aussi dans l'art arrivé à un degré avancé de développement. On ne peut varier éternellement les arrangements de la chevelure, et il est inévitable que certaines formes, en faveur plus anciennement, renaissent sans qu'il y ait à songer à une influence quelconque.

C'est pourquoi la tresse qui traverse le crâne des dames romaines, allant de la nuque au front, est de nouveau portée au XVI^e siècle²⁾, et le catogan, commun au VI^e — V^e siècles avant notre ère, et au I^e siècle après, apparaît sur le buste de Béatrice d'Este, par Cristoforo Romano³⁾ (fig. 3, 3). Ne devons-nous donc pas croire qu'il est de même de certains éléments qui, dans la coiffure des romaines, nous ont rappelé l'archaïsme, comme la double tresse entourant le crâne, forme assez simple pour avoir revécu spontanément sans l'aide d'un prototype antérieur ? Étudiez les charmantes figurines de terre cuite grecques ; combien de fois n'y trouverez-vous pas des coiffures qui semblent créées par la mode d'aujourd'hui, bien que nos élégantes n'aient jamais songé à chercher leurs modèles dans les vitrines d'un musée ?

Voilà les importants problèmes que soulève l'étude d'un détail qui, à première vue, semble ressortir plutôt du domaine du coiffeur que de celui du savant. Mais „au fond la moindre ligne est d'essence spirituelle... quelque problème que l'historien de l'art essaie de résoudre, il rencontre toujours l'esprit“⁴⁾. Influence ou coïncidence ? c'est la question qui se pose à l'archéologue, et dont la solution est souvent difficile⁵⁾. Un tel sujet, — je ne fais que l'effleurer ici — demanderait pour être traité un volume entier, où l'on expliquerait par l'une ou l'autre de ces alternatives les formes semblables de l'art, et où l'on montrerait les nombreuses erreurs qui ont été commises en voulant retrouver une influence où il n'existe qu'une coïncidence⁶⁾.

¹⁾ *Peut-on comparer l'art de la Grèce à l'art du moyen âge*, p. 47.

²⁾ Muntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, II, p. 176.

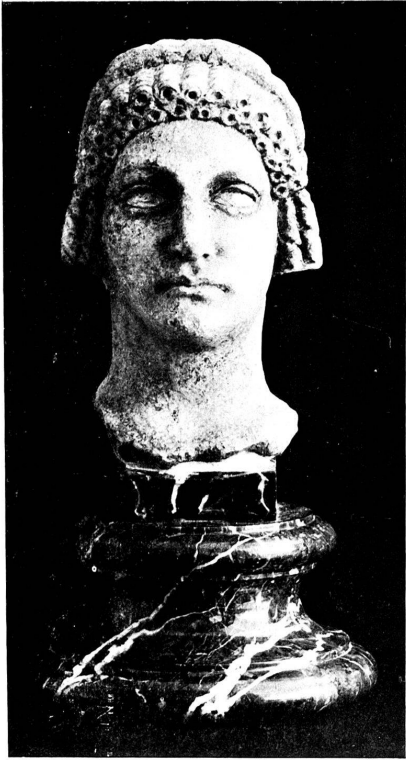
³⁾ Michel, *Histoire de l'art*, IV, 1. p. 184 (fig. 134).

⁴⁾ Mâle, *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*, p. VII.

⁵⁾ Pottier, *Catalogue des Vases*, I, p. 254-55.

⁶⁾ Je traiterai ce sujet en détail dans un volume qui paraîtra prochainement : *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, Tome II, *Les lois de l'art*.





TÊTE DE FEMME ROMAINE, DE MARTIGNY.